

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL DE QUARTIER DU CLOU BOUCHET**  
**10 SEPTEMBRE 2002**

**Présents :**      **Membres :** Andrée CHAREYRE (Co-Présidente), Frédérique RENARD (Co-Présidente), Jacques BRESSOLLETTE, Paul POIRAUDEAU, Jean DESMAISON, Annie HERIVEAU, Catherine CHAPUY, Hugues VAUDOUR, Danièle RICHARD, Denis THIBAULT, Jeanine GABORIT, Jean-Claude BUISSON, Abdelhak BENBAMMOU (secrétaire), Philippe GOULAY, Patrice BOUCHET, Daniel ROSANVAL, Abdelilah BENBAMMOU.

**Conseillers municipaux :** Gérard ZABATTA, Guillaume JUN.

**Direction de la proximité et de la Citoyenneté :** Laurence FAUCON, Chef du Service Concertation et Conseil de quartier, Corinne GELIN, MCSP, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseil de quartier.

**Excusés :**      Odette BODIN, Claudette BŒUF, Abdellselam BADRI.

**Absents :**      Christabelle CHOLLET, Patricia DEBORDE, Marie-Thérèse GAUTIER, Claudine MENUAULT, Stéphanie SOULIER.

**1. O.R.U (Aménagement du Boulevard de l'Atlantique)**

Présentation par les responsables du projet, Mme Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, M. Patrice, Directeur de l'AMERU, M. Francis BONNIN, Directeur du service Voirie, M. Jean-Claude RINGUET, Directeur du service Espaces verts., Elle fait suite à la réunion publique du 19 février.

En ce qui concerne le projet O.R.U, il existe un financement tripartite :  
50 % : Centre commercial Carrefour  
25 % : Ville de NIORT  
25 % : l'Etat

## Aménagement du Boulevard de l'Atlantique

Francis BONNIN, Directeur du service voirie, présente les plans de l'Opération et les actions de sécurité durant tous les travaux.

**L'opération va se dérouler en quatre phases**, en respectant la sécurité des piétons et des automobilistes. Des giratoires provisoires et des périmètres de sécurité pour les piétons vont être mis en place.

**Première phase** : Carrefour Atlantique-Pierre (Portion de route qui a été la plus accidentogène), de la mi-septembre 2002 à fin décembre 2002.

**2ème phase** : Carrefour Atlantique-Bonnevay, rue Descartes de mi-janvier 2003 à fin mars 2003.

**3ème phase** : Boulevard de l'Atlantique, de début avril 2003 à fin juin 2003

**4ème phase** : Rue de Pierre, de mi-mai 2003 à fin juin 2003.

L'accès à la zone commerciale restera aisé.

### Questions après cette présentation :

Un membre de l'association des paralysés de France réitère le besoin d'une rampe d'accès pour les handicapés sur les escaliers donnant sur le boulevard de l'atlantique vers le centre commercial.

Les travaux pour cette rampe seront prioritaires pour le printemps prochain.

En 6 mois les solutions techniques ont été étudiées.

**L'éclairage** : sera renouvelé et renforcé avec de nouveaux lampadaires.

## Aménagement paysager

**La végétation** : Une charte de l'arbre, avec à sa présidence Françoise BILLY (1<sup>er</sup> adjointe du Maire ) à été créée.

L'abattage de 7 arbres (peupliers d'Italie, Acacias) à été accepté, sous réserve de replantation de nouveaux végétaux, avec également avis favorable de la commission.

Pour l'aménagement paysager, la proposition est la suivante : les Ronds Points seront composés de 3 éléments principaux : l' eau, la lumière et les végétaux.

- L'eau : une cascade surélevée de 3 mètres avec des conifères valorisés en lumière pour le 1<sup>er</sup> Rond-point.
- Des pierres granitiques coupées sur un tapis végétal bleu pour le 2ème Rond-point.

Le passage piétons sera habillé de **grands portiques paysagers** avec de grandes transparences latérales. Il fera 3 mètres de largeur.

Ces portiques seront peints avec des peintures acryliques et conçus en métaux galvanisés pour un meilleur entretien et une plus grande durée de vie (10 ans).

Fabienne RAVENEAU annonce que l'étude prévisionnelle comprend tous les coûts et l'entretien de l'aménagement à long terme.

Pour une transparence des chiffres, elle propose de donner le financement lors du prochain Conseil de quartier.

M. GOULAY, membre du Conseil de quartier, aimerait savoir si une hausse des impôts locaux va être effectuée pour la conception du projet comme il y en a eu pour les ordures ménagères ?

Fabienne RAVENEAU : La taxe ordures ménagères a augmenté à Niort mais aussi au niveau national. Il n'y aura pour l'aménagement : **ni augmentation des impôts, ni diminution de qualité du service.**

Mme RICHARD déplore l'abattage d'arbres, l'aspect froid et organisé du concept paysager, la présence de sculptures en pierres (des personnages) animerait d'autant mieux ces terre-pleins. M. DESMAISON aimerait connaître le type de pierres utilisées pour le concept paysager des giratoires ?

Les pierres utilisées pour des sculptures seraient plus onéreuses et leur entretien également. L'appel d'offres est lancé pour la fin d'année 2002, afin d'acquérir des pierres calcaires ou granitiques. En effet, comme les plantations des végétaux ne peuvent se faire que de novembre à mars, l'installation des pierres se fera simultanément.

M. JUIN s'interroge sur le choix des arbres : pourquoi prendre des conifères alors qu'il existe des variétés intéressantes dans le Marais (Saule Pleureur...)?

Le choix a été porté sur les pins de la rue Jules Siegfried car ils ne sont pas valorisés et s'étiolent sur leur emplacement actuel.

Un habitant s'interroge sur la sécurité lors de l'entretien des terre-pleins centraux : la circulation restera-t-elle sur les deux files du giratoire ? Pas de gêne.

Ces différents points constituent des propositions et à ce sujet, différents moyens de communication et de suggestions sont mis à disposition des habitants du quartier pour connaître les avancées du projet et s'exprimer sur le sujet :

- Un registre et une exposition sur l'aménagement paysager sont mis à disposition des habitants du quartier à la **Maison communale de services publics du Clou Bouchet**
- Le site Internet de la ville de Niort intégrera toutes les informations sur les phases des opérations.
- Toute autre information sera communiquée aux résidents du quartier par des Info-quartiers.

Fabienne RAVENEAU poursuit en déclarant qu'il sera difficile à la ville de Niort de financer seule des projets. En effet, l'Etat a redéfini ses priorités et interpelle la ville de Niort sur certains projets en cours de préparation.

Un résident du quartier aimerait savoir si le projet d'aménagement pourrait être remis en cause, car l'Etat est un des co-financeurs de l'opération.

Une convention tripartite a été signée. Les signataires doivent donc respecter le cahier des charges. De plus, la voirie et les problèmes d'urbanisme sont aussi du domaine public.

Mme RICHARD réitère sa demande auprès de Mme CHAREYRE pour l'installation de toilettes publiques, rue Jules Siegfried.

Les travaux sont programmés et budgétés pour 2003. Les engagements seront tenus.

L'argent public n'appartient ni au Maire, ni à l'état. Pour cela, la transparence au niveau des fonds publics doit s'effectuer avec rigueur. M. GOULAY est confiant pour la transparence de la gestion du projet.

## **2. Conseil de Quartier**

Andrée CHAREYRE énonce l'ordre du jour et demande l'approbation du compte-rendu du conseil de quartier du 25/06/2002.

Un des membres du Conseil annonce qu'il avait fait une erreur lors de ce conseil: il avait annoncé Mme RICHARD absente alors qu'elle était excusée. Il aimerait aussi que le terme « compte-rendu » soit remplacé par « Projet de compte-rendu » car lors de la dernière prise de notes, des oublis ou des petites erreurs ont été effectuées.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Andrée CHAREYRE signale qu'une somme d'argent reste à disposition du Conseil de quartier avant fin 2002 (45734.71 euros). Elle a donc demandé l'avis à M. RINGUET, Directeur du service Espaces Verts pour :

- l'amélioration des aires de jeux existants (Laurent Bonnevey, Hippolyte Fizeau)
- la pose d'un panneau de Basket tri faces sur le micro-site

Il exprime le fait que l'installation de jeux neufs est très réglementée (décrets de 1995 et de 1998 Bruxelles) et très onéreuse : 200 m<sup>2</sup> d'aire de jeux coûte environ un million de francs (environ 152 449 euros). Des sites seront éventuellement modifiés dans le cadre de l'O.R.U. Il propose d'attendre la fin des aménagements pour d'éventuelles créations d'aires de jeux.

- Sur l'aire de Bonnevey, deux emplacements sont vides et peuvent être comblés par des jeux pour deux tranches d'âge (3 à 6 ans et 6 à 12 ans).
- Sur l'aire de Fizeau, l'amélioration de la sécurité va être effectuée.
- Sur le micro-site, un panneau de basket trois faces peut être installé.

Il est demandé l'installation de poteaux fixes pour le filet de Volley-ball sur le micro-site.

Pour cette installation, il faut trouver des solutions pour l'entretien et le rangement du filet.

Andrée CHAREYRE démontre que des solutions peuvent être trouvées : ainsi depuis que l'éclairage public a été installé place Auzanneau : coût 200000 francs (environ 30489 euros), une personne responsable du quartier s'occupe du matériel d'éclairage à la demande des jeunes.

Une habitante évoque une insécurité grandissante pour les enfants sur l'aire de jeux de Michel Chasles. En effet cette aire n'est pas clôturée et se trouve à quelques mètres du Boulevard Atlantique.

Elle demande que cet espace soit clôturé assez rapidement.

Le financement de cette action pourrait éventuellement être pris sur le budget de quartier.

Des commissions vont être mises en place :

- Une commission Jeunesse
- Une commission Sport
- Une commission Sécurité
- Une commission Aménagement du quartier
- Une commission OPAC
- Une commission Voirie
- Une commission Culture (organisation de soirées, concerts gratuits...)

Il est annoncé qu'il y aura une délégation au bureau pour l'élaboration définitive du règlement intérieur.

L'assemblée plénière des conseils de Quartiers a été repoussée au 12 octobre. Durant cette assemblée, un échange d'environ une heure avec le Maire sera organisé.

Pour cela, la préparation des questions pour cette assemblée sera faite lors du prochain Conseil de quartier : le **mardi 8 octobre 2002 à 20h30 à la MCPT du Clou-Bouchet.**

La prochaine réunion de **bureau** aura lieu le **24/09/02 à 20h30 à la MCSP du Clou Bouchet.**

Le prochain conseil de quartier **aura lieu le 5/12/02**

Le budget est d'environ 75000 euros pour le quartier. Malgré les dépenses déjà effectuées, il reste 658043 euros hors budget.

Il est proposé l'achat d'un ring de Boxe itinérant pour l'association sportive « Poing de rencontre ». 75 jeunes seraient concernés par ce ring.

Le Conseil de quartier de la Tour Chabot financerait pour moitié cette installation. Le Conseil de quartier du Clou-Bouchet approuve si celui de la Tour-Chabot l'accepte.

M. ZABATTA demande que le Conseil de quartier mandate le Bureau pour gérer cette action.

Vote pour cette proposition, **sous réserve de l'achat du ring de boxe : Approuvé à l'unanimité**, malgré la remarque de M. THIBAUT, qui regrette de voter sur un projet qui n'a pas été supervisé auparavant par le conseil de quartier mais vote pour la viabilité du projet.

Vote pour l'amélioration des aires de jeux et du micro-site : votants 17 membres, **approuvé à l'unanimité.**

Pour la création de projets, le conseil de quartier a besoin de connaître les attentes des habitants du quartier. Un livre blanc est ouvert à la MCSP aux heures d'ouverture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.